

## Joliot-Curie, Amandiers et Wallon

Comme chaque année, l'Office et ses services organisent à l'automne de nombreuses visites de quartiers, des rencontres avec les locataires et leurs amicales, pour préparer la programmation budgétaire des « Grands Travaux » de l'organisme. Des occasions uniques pour rencontrer les résidents, dans un travail d'écoute, d'explication mais aussi de prospective technique et financière, conduites par Marie-Claude Garel, présidente de l'Office, Kader Selmet, Vice-Président, et les différents services de l'Office.

**Troisième visite de quartier aujourd'hui avec le secteur situé autour de l'Hôtel de Ville, essentiellement les résidences Joliot-Curie et Amandiers.**

Rendez-vous est donné devant le **150, rue du 8 Mai 1945** : une première sollicitation concerne les agissements d'un jeune homme, fils d'une nouvelle locataire de la résidence. Il perturbe le fonctionnement de sa cage d'escalier, en soirée et jusqu'à des heures avancées.

L'équipe des médiateurs de nuit sera sollicitée. Par ailleurs, une attention particulière sera accordée à cette affaire qui a fait l'objet de rapports de notre gardien.

Il est rappelé par ailleurs que notre guide des bonnes pratiques est systématiquement remis à chaque nouvel arrivant, et qu'un rappel est réalisé par nos techniciens lors de l'entrée des nouveaux locataires dans les lieux.

Dans **l'espace vert de l'allée Politzer**, il est signalé par les locataires les détériorations que réalisent les fientes de pigeon le long des bâtiments. Il existe peu de solutions viables pour réduire cette nuisance, si ce n'est leur donner des graines préservatives, qui auraient une action efficace, mais sur le long terme (plusieurs années). Un décrassage sera réalisé régulièrement sur ces parties. Quelques extensions de la mission de notre prestataire maçonnerie seront effectuées, pour régler quelques oublis dans la rénovation en cours des façades.

Dans **l'allée Politzer**, des potelets seront implantés au niveau du n°87, pour éviter que des véhicules s'y garent et empêchent par la même occasion la collecte des déchets.

L'immeuble du bâtiment « A » aux **71/89 Joliot-Curie** souffre toujours de fréquentations très douteuses, en particulier au niveau de la cage du 79/81. Des passages trop fréquents, en moto ou en voiture, créent de l'insécurité sur le site. Un projet a été travaillé avec les services de police, pour résidentialiser la partie avant du bâtiment. De premiers contacts ont eu lieu. Toutefois, ce projet sera dépendant des résultats de l'enquête publique qui vient tout juste de démarrer sur le projet de tramway T1. Celui-ci devra en effet emprunter l'avenue Joliot-Curie qui devra être aménagée, et il est possible que des calages fonciers s'avèrent utiles. Sur ce sujet, Marie-Claude Garel invite l'ensemble des locataires présents à se rendre à la mairie pour noter leurs observations sur ce projet qui transformera nécessairement l'environnement de leur quartier.



Sur **la dalle de l'allée Marie-Curie**, chacun s'accorde à reconnaître que son état mériterait d'être amélioré. Elle est aujourd'hui bosselée, mais elle constitue le plafond du parking enterré Wallon situé juste en-dessous. Une rénovation nécessiterait de casser l'ensemble du parking et de sa dalle, ce qui coûterait au bas mot entre 2 et 2,5 millions d'euros : l'Office n'a pas les moyens de prendre en charge une telle dépense sur son budget.

En revanche, il est peut-être possible de retravailler ce vaste espace par tranches : le secrétaire de l'amicale CNL, présent à la visite, évoque un projet de réaménagement proposé par son association. Ce projet sera regardé et éventuellement financé grâce au concours du FSIL, nouveau dispositif d'aide aux projets portés par les locataires.



Toujours sur cette dalle, un nettoyage sera fait de la « casquette » située en fond de parcelle : des objets et affaires situés dans sa partie arrière seront enlevés par les services, qui procéderont à une remise au propre de ce secteur.

La visite s'achève par la **résidence des Amandiers** puis **l'allée Marie-Curie**, laquelle connaît actuellement des travaux de confortement suite aux faiblesses décelées cet été au niveau du passage couvert.